



**REPOBLIKANI MADAGASIKARA**  
Fitavana - Tanindrazana - Fandrosoana



# RAPPORT D'ACTIVITES

27 MAI 2020



## Table des matières

1	L'ONE ET LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE MALAGASY (HISTORIQUE) .....	3
2	L'ORGANIGRAMME DE L'ONE .....	4
3	L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE .....	6
3.1	Procédure d'évaluation environnementale .....	6
3.1.1	De la terminologie .....	6
3.1.2	Des Zones Sensibles.....	7
3.1.3	Des différentes formes de MECIE.....	7
3.2	Catégorisation ou Screening.....	8
3.3	Délivrance de Permis Environnementaux .....	10
3.4	Suivi de la mise en œuvre du Cahier de Charges Environnementales .....	12
4	LE SYSTEME D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE (SIE) .....	15
5	SITUATIONS ET PERSPECTIVES .....	16
5.1	Système d'informations environnementales, la gestion des connaissances et la communication.....	16
5.1.1	Tableau de bord environnemental et base de données .....	16
5.1.2	Traitement d'image et cartographie .....	17
5.1.3	Centre d'échange d'information (Clearinghouse mechanism – CHM) .....	18
5.1.4	Sensibilisation et Communication .....	19
5.1.5	Activités connexes .....	23
5.2	Evaluation environnementale des projets d'investissement .....	24
5.2.1	Catégorisation.....	24
5.2.2	Délivrance des Permis Environnementaux.....	24
5.2.3	Suivi de la mise en œuvre des Cahiers de Charges Environnementales .....	26
5.2.4	Evaluation environnementale stratégique (EES).....	28
5.3	Législation et affaires juridiques.....	28
5.4	Systèmes de management de qualité (SMQ) .....	29

### ANNEXES (cf. Fichiers électroniques)

- . Annexe 1\_Manuel de procédures ONE.docx.pdf
- . Annexe 2\_Catégorisation des projets d'investissement.pdf
- . Annexe 3\_Etapes de l'évaluation du dossier de MEC-EIE.pdf
- . Annexe 4\_Permis Environnementaux délivrés.pdf
- . Annexe 5\_ONE & Gestion informations environnementales.pdf

## **1 L'ONE ET LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE MALAGASY (HISTORIQUE)**

L'histoire de la politique environnementale malgache est fortement liée à l'émergence et à la montée en puissance du concept de développement durable sur la scène internationale.

Au niveau national, la genèse du Plan d'Action Environnementale malgache (PAE) permet de comprendre le rôle important de l'ONE dans le paysage institutionnel malgache ainsi que sa place actuelle qui est incontournable dans la mise en œuvre du développement durable. Madagascar étant reconnu prioritaire en matière de conservation de la biodiversité, de par l'originalité, la richesse, et l'exceptionnel endémisme de sa biodiversité, la politique environnementale malgache illustre, d'une part, l'engagement précoce et préçu de Madagascar dans le champ du développement durable à travers l'adoption de la première Charte de l'Environnement en 1990, sous l'égide de l'ONE, ainsi que le Plan National d'Action Environnementale (PNAE), avec comme objectif général la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement sur le long terme. D'autre part, cette politique environnementale constitue un cadre général de mise en œuvre de certains dispositifs de développement durable (gestion communautaire, valorisation économique de la biodiversité, planification locale).

Première institution environnementale lors du démarrage du PAE en 1990 qui comprenait trois phases (PEI, PEII et PEIII), modeste dans ses moyens et ses ressources humaines mais importante comme agence environnementale gouvernementale, l'ONE avait remplacé la Cellule d'Appui au Plan d'Action Environnementale (CAPAE) et avait pour mission principale de coordonner les actions et la mise en œuvre des politiques environnementales (PEI et PEII). De grandes expériences et expertises sont issues de ces missions principales dans la coordination des différentes composantes environnementales (AGERAS, GELOSE, EMC, Biodiversité, ...). Malgré la création du Ministère de tutelle qui est le Ministère en charge de l'Environnement, en 1997, l'ONE a largement contribué, et continue de promouvoir l'intégration de la « dimension environnementale » au sein des politiques sectorielles en tant qu'Institution de référence pour le processus MECIE en intégrant notamment la protection de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la prise en compte des groupes vulnérables.

En particulier, on retiendra son rôle dans la formalisation de la loi GELOSE (Transfert de gestion des ressources naturelles aux Communautés locales) qui a permis de responsabiliser et de faire participer les populations locales dans la gestion de proximité ; l'adoption et la mise en œuvre actuelle du décret MECIE (Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement) en tant que Guichet unique du processus MECIE. A ce titre, l'ONE veille à ce que les activités économiques et de développement ne se fassent au détriment de l'environnement. Il s'agit essentiellement de promouvoir un réflexe environnemental de manière à intégrer les considérations environnementales et sociales dans les politiques sectorielles ou nationales de développement.

## **2 L'ORGANIGRAMME DE L'ONE**

Pour assurer sa mission et ses attributions, à partir du mois d'octobre 2019, l'organigramme de l'ONE a subi quelques modifications.

### **a) La direction générale**

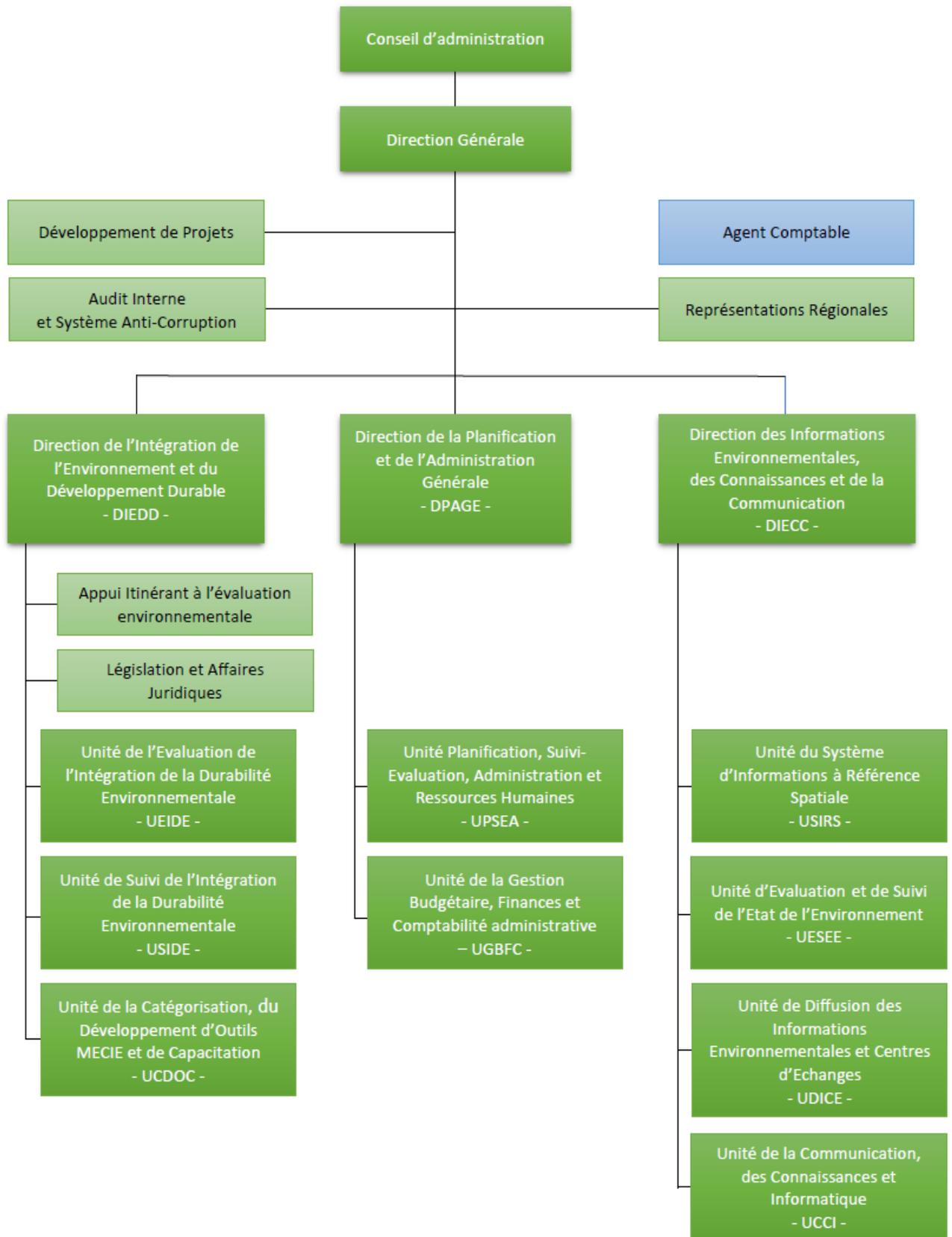
La direction générale est avec deux directions techniques et la direction administrative. Les représentations régionales sont également rattachées à la direction générale (Toamasina, Tolagnaro et dans le futur Toliary, Fianarantsoa, Mahajanga et Antsiranana) ainsi que (i) le Développement des Projets et (ii) l'Audit Interne et Système Anti-Corruption

### **b) L'administration ou la Direction de la Planification et Administration Générale (DPAGE)**

Le DPAGE est en charge de (i) la Planification, Suivi-Evaluation, Administration et Ressources Humaines (UPSEA) et (ii) la Gestion Budgétaire, Finances et Comptabilité Administrative (UGBFC).

### **c) Les directions techniques :**

- La Direction de l'intégration Environnementales et du Développement Durable (DIEDD) qui est en charge (i) de l'Evaluation de l'intégration de la Durabilité Environnementale (UEIDE), (ii) du Suivi de l'intégration de la Durabilité Environnementale (USIDE) et (iii) de la Catégorisation, Développement d'Outils MECIE et Capacitation (UDOC).
- La Direction des Informations Environnementales, des Connaissances et de la Communication (DIECC) qui est en charge (i) du Système d'informations Environnementales à Référence Spatiale (USIRS), (ii) de la Diffusion des Informations Environnementales et Centres d'échange (UDICE) et (iii) de l'Evaluation et du Suivi de l'Etat de l'Environnement (UESEE) et de la Communication, des Connaissances et Informatiques (UCCI).



### 3 L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Le développement durable impose d'intégrer les trois composantes économique, environnementale et sociale. Avec la création du Ministère en charge de l'Environnement qui a pris le relais de la coordination des politiques environnementales, il s'est avéré nécessaire de renforcer le rôle de l'ONE en matière de développement durable dans la mise en œuvre du PEIII et de garder les acquis du processus MECIE, qui sont importants, depuis le lancement du Plan National d'Action Environnementale (PNAE) Malagasy. D'où la raison d'être de l'Office National pour l'environnement (ONE), organisme essentiellement technique.

La MECIE est une des approches qui mettent les investisseurs face à leur responsabilité environnementale et sociale à travers l'évaluation environnementale. Il faut garder à l'esprit le rôle primordial de l'ONE en tant que Guichet unique dans la nécessité d'entretenir le système MECIE afin qu'il soit opérationnel et internalisé à tous les niveaux (local, régional et national). Conscient de ses responsabilités dans la prévention des risques environnementaux dans les investissements et de la lutte contre les pollutions, et mettant en avant ses expériences, l'ONE est à l'écoute de tous les partenaires et parties prenantes. Il fournit des efforts considérables pour améliorer le système en initiant la révision du décret MECIE en 2017, et en intégrant les recommandations issues de la célébration du 20<sup>e</sup> MECIE en 2015 (protection de la biodiversité, amélioration de la consultation publique, promotion de la responsabilité sociétale des entreprises...).

Dans cet objectif, l'ONE privilégie actuellement la collaboration avec la société civile (signature d'un protocole de collaboration) et au niveau des CTD (forte implication des Communes et Fokontany pour le bon déroulement des consultations publiques), veille à la conformité du processus MECIE aux axes stratégiques fixés par le MEDD, notamment par le biais des Cahiers de charges environnementales (reboisement, RAPPORTS DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL, changement climatique, ...). Il assure son rôle de Guichet unique du processus MECIE en prêtant une grande attention au respect des législations et réglementations environnementales et sectorielles en vigueur, et à une mise en œuvre rigoureuse des procédures d'évaluation environnementale. Pour ce faire, il assoit de manière systématique les liens hiérarchiques avec le Ministère en charge de l'Environnement et une collaboration efficace et objective avec les ministères sectoriels concernés par les projets d'investissements.

#### 3.1 Procédure d'évaluation environnementale

##### 3.1.1 De la terminologie

Selon Article 2 du décret MECIE (décret n°99-954 du 15 décembre 1999 relatif à la Mise En Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (MECIE), modifié par le décret n°2004-167 du 03 février 2004) :

- **Agrément environnemental ou Certificat de conformité** : l'Acte administratif délivré selon le cas par l'Office National de l'Environnement (certificat de conformité) ou le Ministère de tutelle de l'activité (agrément environnemental), après avis technique favorable du CTE pour l'Etude d'Impact Environnemental (EIE) ou de la Cellule Environnementale concernée pour le Programme d'Engagement Environnemental (PREE).
- **Cellule Environnementale** : la cellule établie au niveau de chaque Ministère sectoriel, et chargée de l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques sectorielles respectives, dans une optique de développement durable.
- **CTE ou Comité Technique d'Evaluation ad'hoc** : le Comité Technique d'Evaluation ad hoc chargé de l'évaluation du dossier d'EIE prévu par le présent Décret.
- **EIE ou Etude d'Impact Environnemental** : l'étude qui consiste en l'analyse scientifique et préalable des impacts potentiels prévisibles d'une activité donnée sur l'environnement, et en l'examen de l'acceptabilité de leur niveau et des mesures d'atténuation permettant d'assurer

l'intégrité de l'environnement dans les limites des meilleures technologies disponibles à un coût économiquement acceptable.

- **MECIE** : la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement.
- **ONE ou Office National de l'Environnement** : organe opérationnel, maître d'ouvrage délégué et guichet unique pour la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement, placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'Environnement.

L'ONE est ainsi appelé à assurer la coordination des CTE, la direction de l'évaluation des EIE et la délivrance des permis environnementaux, la coordination du suivi de la conformité des plans de gestion environnementale.

- Permis Environnemental : l'Acte administratif délivré par l'Office National de l'Environnement sur délégation permanente du Ministre chargé de l'Environnement, et à la suite d'une évaluation favorable de l'EIE par le CTE.
- **PGEP ou le Plan de Gestion Environnementale du Projet** : constitue le cahier de charges environnemental dudit Projet et consiste en un programme de mise en œuvre et de suivi des mesures envisagées par l'EIE pour supprimer, réduire et éventuellement compenser les conséquences dommageables du projet sur l'environnement.
- **PREE ou Programme d'Engagement Environnemental** : un programme géré directement par la Cellule Environnementale du Ministère sectoriel dont relève la tutelle de l'activité, qui consiste en l'engagement du promoteur de prendre certaines mesures d'atténuation des impacts de son activité sur l'environnement, ainsi que des mesures éventuelles de réhabilitation du lieu d'implantation.
- **TDR ou Termes de Référence** par lesquels est fixé le cadre du contenu et de l'étendue d'une EIE (cf. article 12).

### **3.1.2 Des Zones Sensibles**

**(Arrêté interministériel n°4355/97 du 13 mai 1997, art. 3)**

Est dite sensible une zone (i) constituée par un ou plusieurs éléments de nature biologique, écologique, climatique, physico- chimique, culturelle, socio-économique, (ii) caractérisée par une valeur spécifique et une certaine fragilité vis à vis des activités humaines et des phénomènes naturels susceptibles de modifier lesdits éléments et/ou de dégrader voire détruire ladite zone.

#### **Types de zones sensible :**

- Ilots
- Récifs coralliens
- Mangroves
- Forêts tropicales
- Zones marécageuses
- Zones sujettes à érosion
- Zones arides ou semi-arides sujettes à désertification
- Zones de conservations naturelles
- Périmètres de protection des eaux potables, minérales ou souterraines
- Sites paléontologiques, archéologiques, historiques ainsi que leurs périmètres de protection
- Zones abritant des espèces protégées et/ou en voie de disparition

### **3.1.3 Des différentes formes de MECIE**

- **Etude d'Impact Environnemental ou EIE**
  - Projet en conception
  - Gestion d'impacts probables
  - Projet générateur d'impacts importants/significatifs sur l'environnement

- Projet implanté dans une zone présentant de site(s) sensible(s)
  - Evaluation du dossier d'EIE par le Comité Technique d'Évaluation ou CTE
  - Délivrance de Permis Environnemental par l'ONE
- **Programme d'Engagement Environnemental ou PREE**
    - Projet non existant
    - Gestion d'impacts probables
    - Projet présentant de moindres impacts sur l'environnement
    - Projet implanté dans une zone ne présentant pas de site sensible
    - Évaluation du dossier de PREE par la Cellule Environnementale du Ministère de tutelle
    - Délivrance d'Autorisation Environnementale par le Ministère de tutelle
- **Mise En Conformité ou MEC**
    - Projet déjà existant/fonctionnel
    - Gestion d'impacts existants/réels
    - Les procédures prévues sont celles d'une EIE ou d'un PREE selon l'importance des impacts
    - Délivrance d'un Certificat de Conformité

### **3.2 Catégorisation ou Screening**

L'ONE assure la catégorisation des projets d'investissements publics et privés selon les dispositions du décret MECIE et les textes sectoriels en vigueur.

#### **Définition suivant le décret MECIE**

##### Article 2

- *la catégorisation (screening) : procédure qui permet d'identifier si un projet doit faire l'objet d'une EIE, d'un PREE, ou ni de l'un ni de l'autre.*
- *EIE ou Etude d'Impact Environnemental : l'étude qui consiste en l'analyse scientifique et préalable des impacts potentiels prévisibles d'une activité donnée sur l'environnement, et en l'examen de l'acceptabilité de leur niveau et des mesures d'atténuation permettant d'assurer l'intégrité de l'environnement dans les limites des meilleures technologies disponibles à un coût économiquement acceptable.*
- *PREE ou Programme d'Engagement Environnemental : un programme géré directement par la Cellule Environnementale du Ministère sectoriel dont relève la tutelle de l'activité, qui consiste en l'engagement du promoteur de prendre certaines mesures d'atténuation des impacts de son activité sur l'environnement, ainsi que des mesures éventuelles de réhabilitation du lieu d'implantation.*

##### Article 3 (nouveau) :

- *Dans tous les cas, il est tenu compte de la nature technique, de l'ampleur desdits projets ainsi que la sensibilité du milieu d'implantation.*
- *L'ONE est le seul habilité à établir ou à valider un "screening" sur la base du descriptif succinct du projet et de son milieu d'implantation.*

##### Article 4 (nouveau) :

Les projets suivants, qu'ils soient publics ou privés, ou qu'ils s'agissent d'investissements soumis au Droit Commun ou régis par des règles particulières d'autorisation, d'approbation ou d'agrément, sont soumis aux prescriptions ci-après :

- a) la réalisation d'une étude d'impact environnemental (EIE),

- 1- Toutes implantations ou modifications d'aménagements, ouvrages et travaux situés dans les zones sensibles prévues par l'Arrêté n° 4355/97 du 13 Mai 1997 portant désignation des zones sensibles.
- 2- Les types d'investissements figurant dans l'Annexe I du présent Décret.
- 3- Toutes implantations ou modifications des aménagements, ouvrages et travaux susceptibles, de par leur nature technique, leur contiguïté, l'importance de leurs dimensions ou de la sensibilité du milieu d'implantation, d'avoir des conséquences dommageables sur l'environnement, non visées par l'article 4.1 ou par l'annexe 1 du présent Décret et pour lesquelles l'ONE, dûment saisi ou non par le promoteur, et après consultation de la Cellule Environnementale du secteur concerné, notifie au promoteur qu'une EIE est nécessaire.

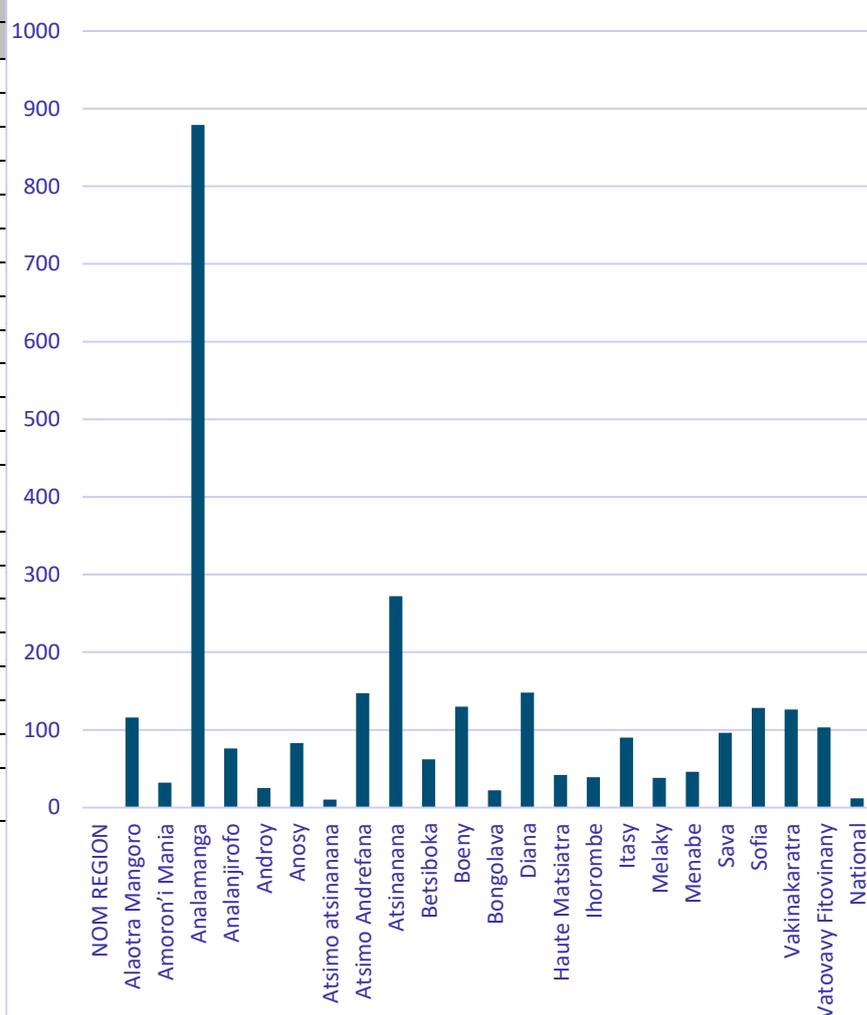
**Article 5 (nouveau) :**

- Les projets d'investissements, publics ou privés, figurant dans l'Annexe II du présent Décret sont soumis aux prescriptions ci-après, suivant les résultats d'un "screening" préalable établi par l'ONE sur la base d'un descriptif succinct du projet présenté par le promoteur :
- Toutefois, en cas de modification d'une activité prévue à l'Annexe II tendant à accroître les conséquences dommageables sur l'environnement, une EIE peut être requise, conformément aux dispositions de l'article 4.3, avant l'exécution des travaux de modification.

**NOTIFICATION PAR SECTEUR**

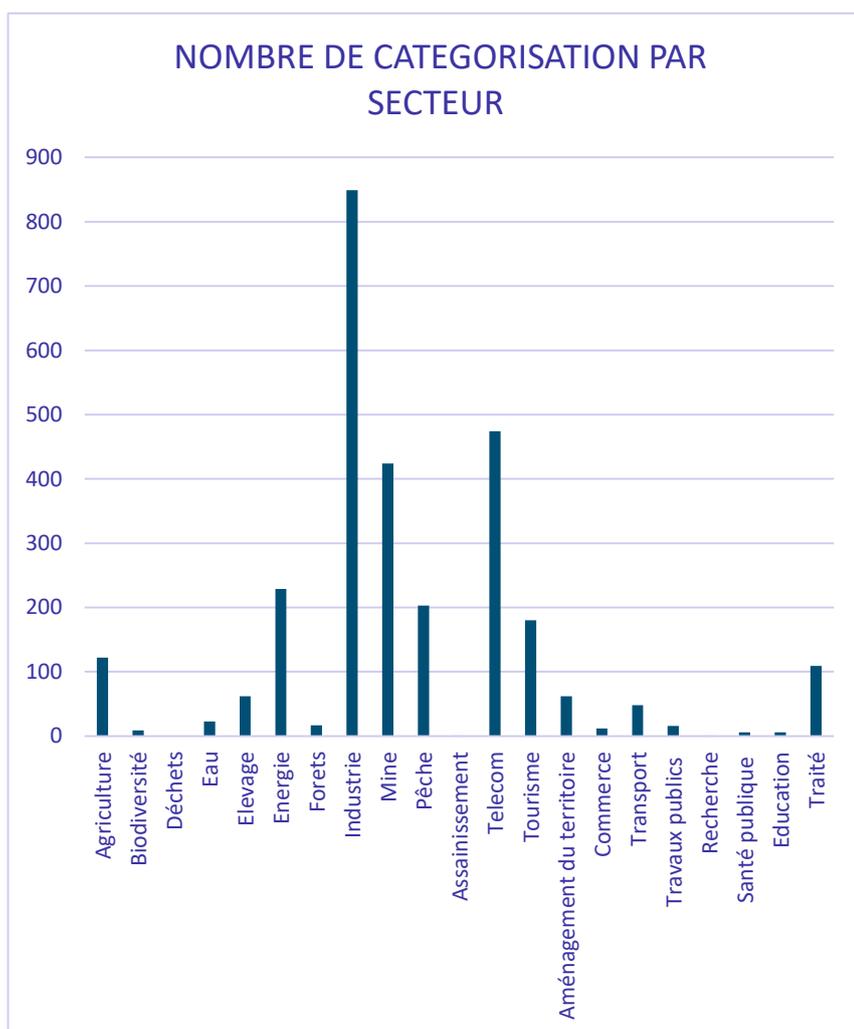
Année	TOTAL
Secteur	NOTIFICATION
Agriculture	122
Biodiversité	9
Eau	23
Elevage	62
Energie	229
Forets	17
Industrie	849
Mine	424
Pêche	203
Assainissement	1
Telecom	474
Tourisme	180
Aménagement du territoire	62
Commerce	12
Transport	48
Travaux publics	16
Recherche	1
Santé publique	6
Education	6
Autres	109
<b>TOTAL</b>	<b>2722</b>

**NOMBRE DE CATEGORISATION PAR REGION  
2004 -2019**



## NOTIFICATION PAR REGION

Alaoatra Mangoro	116
Amoron'i Mania	32
Analamanga	879
Analanjirifo	76
Androy	25
Anosy	83
Atsimo atsinanana	10
Atsimo Andrefana	147
Atsinanana	272
Betsiboka	62
Boeny	130
Bongolava	22
Diana	148
Haute Matsiatra	42
Ihorombe	39
Itasy	90
Melaky	38
Menabe	46
Sava	96
Sofia	128
Vakinankaratra	126
Vatovavy Fitovinany	103
National	12
TOTAL	2722



Liste des Projets d'investissement notifiés en fichier PDF annexe 3

### 3.3 Délivrance de Permis Environnementaux

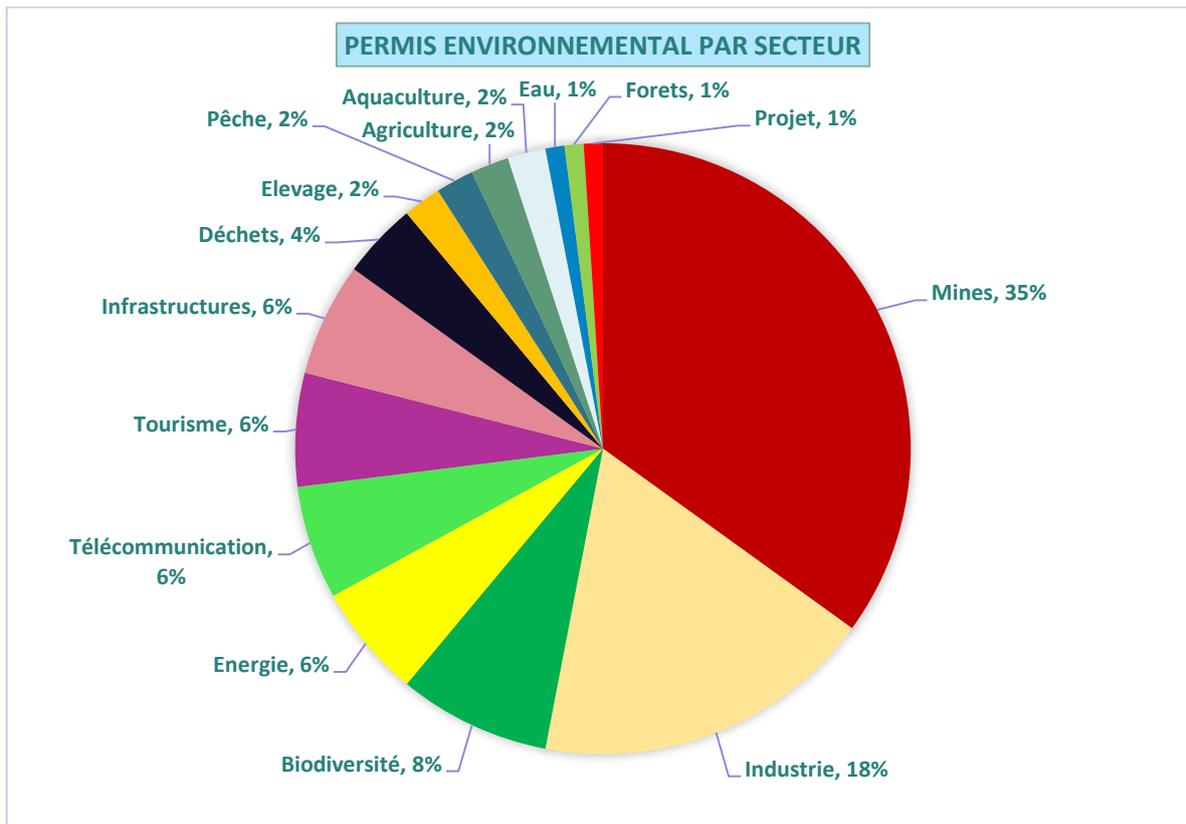
Données statistiques (1997-2020)

PERMIS ENVIRONNEMENTAUX DELIVRES PAR ANNEE (mise à jour au : 10/02/2020)

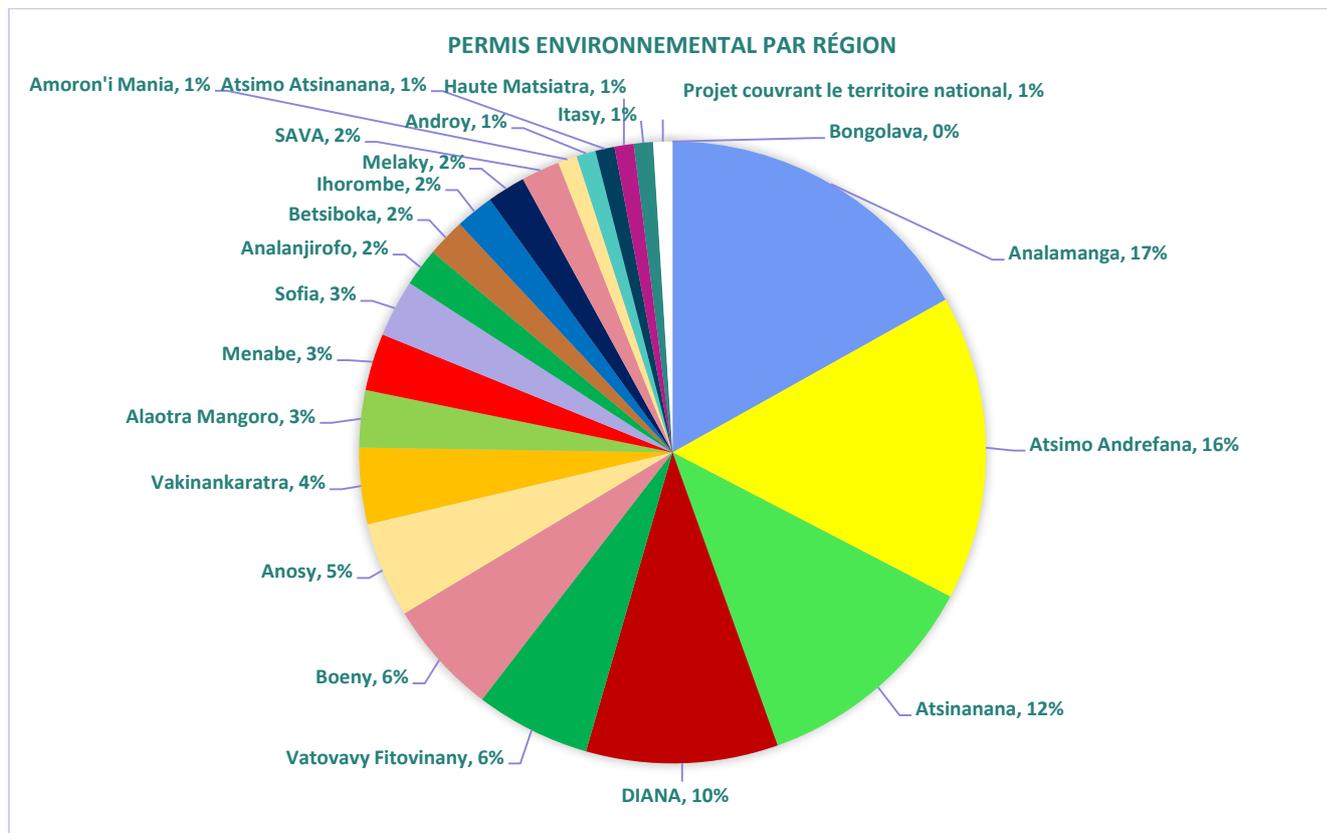
Année	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	TOTAL
<b>PERMIS DELIVRES</b>	0	8	5	16	14	9	20	19	36	61	63	60	72	40	49	32	36	68	86	43	59	49	52	3	<b>906</b>
EIE	0	4	5	15	13	8	14	14	28	49	57	57	59	32	37	27	29	58	81	39	46	41	46	3	<b>762</b>
MEC	0	4	0	1	1	1	6	5	8	12	6	3	13	8	12	5	7	10	5	4	13	8	6	6	<b>144</b>

Au total : 906 dont **762 Permis Environnementaux** et **144 Certificats de Conformité**

Année 2015 : 86 dont 81 Permis Environnementaux et 05 Certificats de Conformité



**Secteurs les plus actifs :** Mines (35%), Industrie (18%), Biodiversité (8%), Energie (6%), Tourisme (6%), Télécommunication (6%) et Infrastructures (6%)



Analamanga (17%) - Atsimo Andrefana (16%) - Atsinanana (12%) - DIANA (10%)

Liste des Permis Environnementaux en fichier PDF annexe 4

### 3.4 Suivi de la mise en œuvre du Cahier de Charges Environnementales

#### C'est quoi le Suivi Environnemental ?

En application de l'Article 33 (nouveau) du décret MECIE :

- les travaux de suivi sont assurés conjointement par le Ministère chargé de l'Environnement, le Ministère de tutelle de l'activité concernée et l'ONE.
- La coordination du suivi de la conformité des Plans de Gestion Environnementale est assurée par l'ONE

**Le Suivi environnemental est un processus d'amélioration en continu des pratiques des acteurs dans le sens du développement durable et viable**

#### DONNEES STATISTIQUES 2003 à 2020

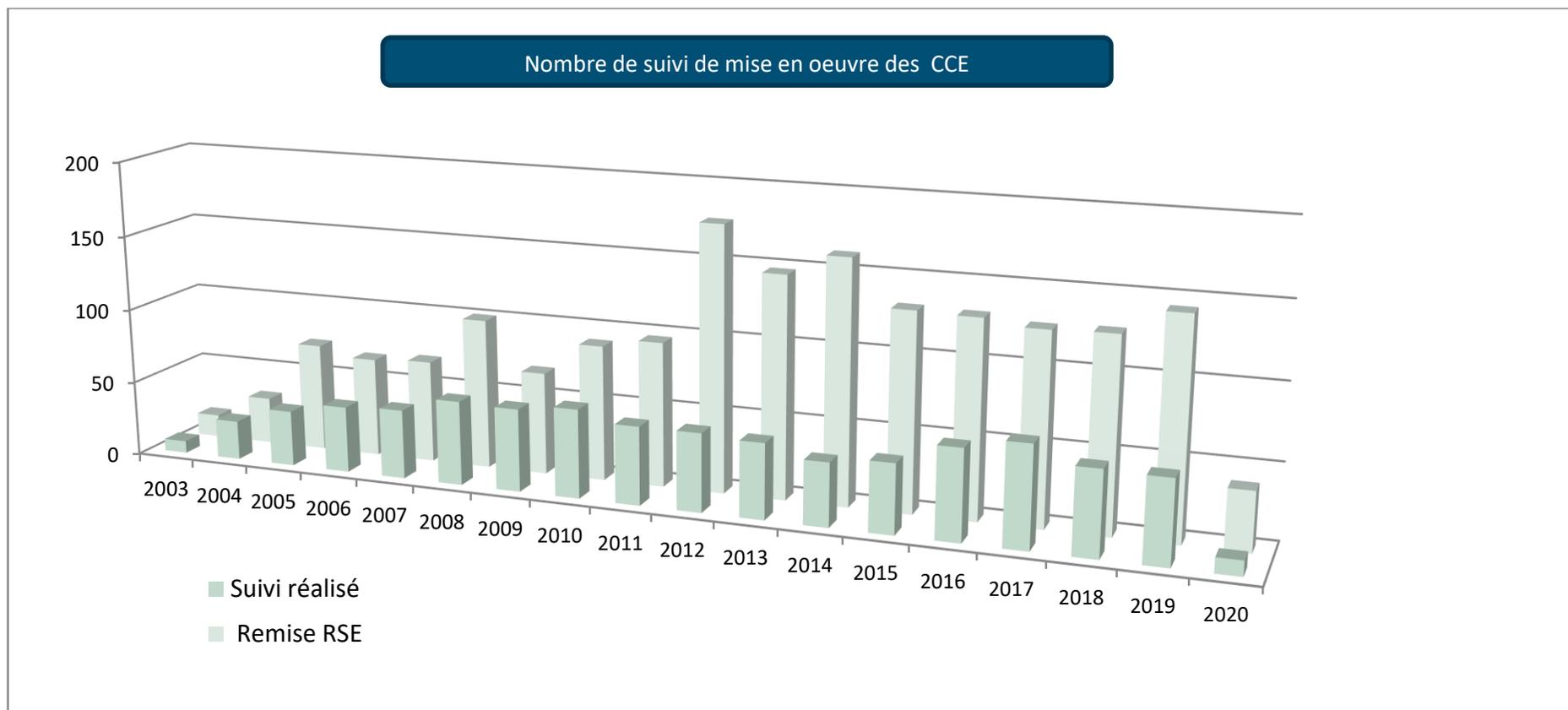
**Nombre de suivi de la mise en œuvre des CCE (*Cahier des Charges Environnementales*) de 2003 à 2020**

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Suivi réalisés	8	26	37	44	46	56	55	59	52	52	50	42	46	60	67	56	55	14	821
Remise RAPPORTS DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL	15	31	72	66	68	100	68	90	96	176	147	161	131	130	126	127	143	39	1786

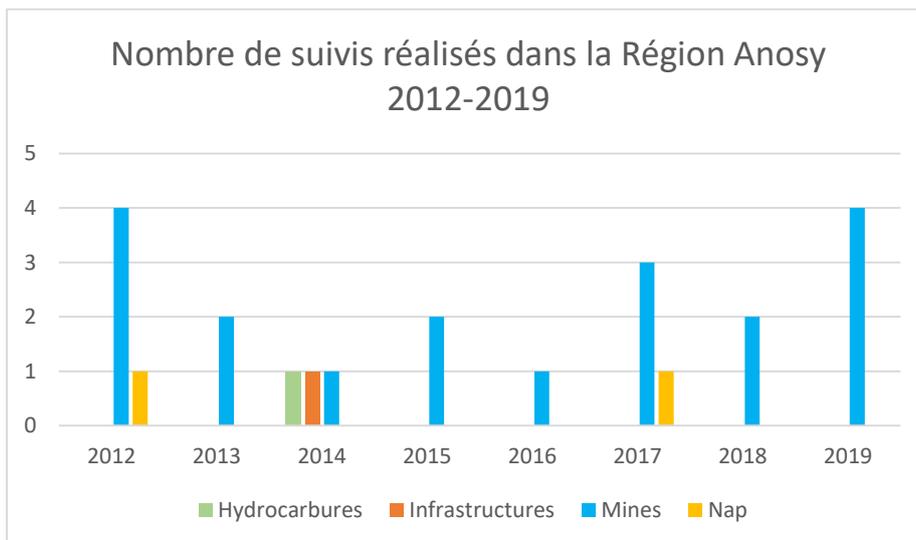
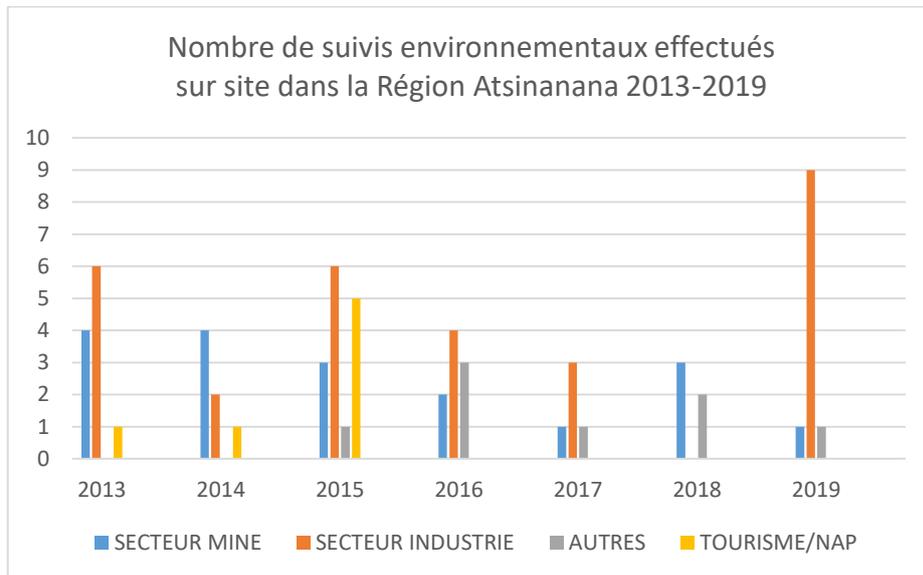
---

## Nombre de QUITUS ENVIRONNEMENTAL de 2003 à 2020

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Nombre Quitus	0	0	1	0	0	0	15	4	10	4	5	4	3	4	6	1	2	3	62



## SUIVI DE PROXIMITE : Cas de la Région Atsinanana et Anosy



**Remarques :** Etant donné que seuls les Grands projets miniers Ambatovy et QMM font l'objet de convention spécifique pour les frais de suivi, les autres secteurs sont handicapés par la non disponibilité de budget limité (seulement 0,5% du montant d'investissement tout au long du projet).

---

## **4 LE SYSTEME D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE (SIE)**

Le SIE s'appuie sur la géo-information et les technologies de l'information et de la communication pour permettre la collecte, l'intégration, le partage et l'analyse des données environnementales, l'utilisation et la dissémination de l'information résultante comme support à la prise de décision à tous les niveaux, dans le cadre du développement durable.

Le SIE considère ainsi (i) la dimension temporelle (statistique environnementale) ; (ii) la dimension spatiale (traitement d'image, modélisation, cartographie) et (iii) la Dimension institutionnelle (convention de collaboration)

Produit phare de l'ONE, le Tableau de Bord Environnemental (TBE) est un outil de suivi de l'état de l'environnement et de son évolution pour une meilleure prise de décisions à tous les niveaux (dans les documents de planification tels que le PRD ...) et pour appuyer l'évaluation environnementale. Le TBE est constitué d'un ensemble structuré d'indicateurs environnementaux selon le modèle Force motrice - Pression - État - Impact - Réponse (DPSIR). Les thèmes prioritaires sont : Biodiversité, Sol et couvert végétal, Littoral, Eaux continentales, Changement climatique et Environnement urbain.

De plus le TBE permet, (i) d'évaluer les progrès réalisés et des impacts des différentes politiques et activités économiques ; (ii) d'orienter et appuyer la gestion de l'environnement et les ressources naturelles et (iii) d'informer et sensibiliser le grand public et les acteurs de la vie économique sur les questions environnementales.

## 5 SITUATIONS ET PERSPECTIVES

### 5.1 Système d'informations environnementales, la gestion des connaissances et la communication

5.1.1 Tableau de bord environnemental et base de données			
<p><i>Le TBE est constitué d'un ensemble structuré d'indicateurs environnementaux choisis pour leur sensibilité aux facteurs d'évolution du domaine concerné et regroupés selon le thème traité. Les thèmes prioritaires sont : Biodiversité, Sol et couvert végétal, Littoral, Eaux continentales, Changement climatique et Environnement urbain</i></p>			
Intitulé et description des activités	Réalisations	État actuel, problèmes rencontrés	Perspectives
<p><b>Mise en place et opérationnalisation du tableau de bord Environnemental (TBE)</b> national et les TBE régionaux (TBER) des 22 régions de Madagascar en étroite collaboration avec les Régions et le Ministère en charge de l'Environnement avec ses Directions régionales et/ou interrégionales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant 2004 : TBEN en place et mis à jour et TBEP (6 provinces)</li> <li>• A partir de 2004 : TBE des 22 régions et mise à jour</li> <li>• Depuis 2015, le TBE a été diffusé sur l'internet à l'adresse url : <a href="http://www.pnae.mg/tbe">www.pnae.mg/tbe</a> avec les données à jour issues des partenaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place et exploitation d'une plateforme au SNSVACC</li> <li>• Les échanges de données ne sont pas très fluides avec les parties prenantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un système de suivi intégré</li> <li>• Intégration des données du SNSVACC</li> <li>• Mise à jour continue</li> </ul>
<p><b>Enquêtes et analyses statistiques</b></p>	<p>Les enquêtes sont effectuées dans le cadre des projets et les données sont intégrées dans le TBE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inventaires forestiers,</li> <li>▪ Enquête communale dans le cadre du projet PRCCC et du MGP / SESA du REDD+</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enquêtes ne couvrent pas tous les projets</li> </ul>	
<p><b>Mise en place et mise à jour de BDD sectorielles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion de BDD sectorielles : ce sont des bases de données sur l'Agriculture,</li> </ul>	<p>Les données ne sont pas complètes Les données sur les lémuriens ont</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec La Direction de</li> </ul>

	<p>Industrie, tourisme, Energie, Déchets, Biodiversité, santé et environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atlas des lémuriens : Le projet comporte deux composantes : (i) développement d'une base de données sur les lémuriens ; (ii) mise en ligne des données. Les données sont structurées selon les catégories permettant la taxonomie, l'évolution des recherches, les chercheurs, les projets de conservation, les activités d'éducation et de sensibilisation ....</li> <li>▪ BDD sur les inventaires forestiers dans le cadre du PERR-FH : A la suite des inventaires menés dans le cadre du PERR-FH, une base de données des résultats des inventaires a été développée permettant de gérer les données recueillies par les membres du consortium</li> </ul>	<p>été transférées au FAPBM pour la suite car le projet est terminé</p>	<p>l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de l'île de la Réunion : projet d'outils communs de monitoring de l'environnement régional (tableau de bord environnemental régional) dans le cadre d'une coopération régionale Réunion-Madagascar</p>
--	---	---	--

#### 5.1.2 Traitement d'image et cartographie

Intitulé et description des activités	Réalisations	État actuel, problèmes rencontrés	Perspectives
<b>Téledétection, cartographie thématique et modélisation spatiale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Carte avec les données de l'évolution de l'état des Ecosystèmes naturels de 2010 - 2013 en vue d'alimenter les TBE national et régionaux ;</li> <li>▪ Carte et les données sur l'évolution des superficies des écosystèmes de 1990,</li> </ul>	<p>L'analyse de la déforestation n'est pas régulière (elle dépend de financement)</p>	<p>Recherche de partenariat pour des données nouvelles</p>

	<p>2000, 2005, 2010- 2013 avec la participation de la DGF, CI, FTM et MNP ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Carte et données relatives à l'analyse historique de la déforestation de 2005-2010-2013, la modélisation de l'évolution de la déforestation future et la carte des stocks de carbone dans le cadre du projet PERR-FH ;</li> <li>▪ Carte d'occupation du sol</li> <li>▪ Cartes thématiques (Biodiversité, Sol, agriculture, climat, eau, infrastructures de transport, Climat, Socio-économiques, mines, ...) et les cartes sur les zones sensibles pour les différentes régions de Madagascar.</li> <li>▪ Données issues du projet Bioscène mada</li> </ul>		
<b>Atlas des données environnementales</b>	<p>Depuis 2015, l'ONE a opté pour la spatialisation des données des indicateurs. Les données structurées selon le modèle DPSIR sont cartographiées et disponibles en ligne.</p>	<p>Quelques indicateurs sont déjà spatialisés et en ligne</p>	<p>Revue de la présentation des données en ligne</p>
<p><b>5.1.3 Centre d'échange d'information (Clearinghouse mechanism – CHM)</b>  Portails de données des conventions internationales mis en place et gérés par l'ONE en tant que point focal national de ces CHM</p>			
<b>Intitulé et description des activités</b>	<b>Réalisations</b>	<b>État actuel, problèmes rencontrés</b>	<b>Perspectives</b>
<p><b>Le centre d'échange de la convention sur la diversité biologique Madagascar (CHM/CDB)</b>  <a href="http://mg.chm-cbd.net/">http://mg.chm-cbd.net/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De 1999 à 2006 : Partenariat avec la Belgique pour la mise en place et opérationnalisation (appui technique)</li> </ul>	<p>Elaboration de stratégie CHM (2011-2021)</p>	<p>Le projet financé par GBIF n'a pas été continué suite à la pandémie covid-19</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>De 2006 à 2014 : Partenariat avec la Belgique avec utilisation de la plateforme Union Européenne – Portal Toolkit (PTK) pour la gestion et l’opérationnalisation du CHM et l’élaboration de kit d’information relatif à la CDB</li> <li>De 2014 jusqu’à présent : Mise à jour du siteweb (appui technique CHM Belgique)</li> </ul>	Le réseau CHM a besoin de redynamisation pour avoir des informations à jour GBIF : Renforcement de capacité de gestionnaires du CHM /CDB (Afrique francophone à l’utilisation d’outil « bioland » qui sera le plateforme futur du CHM national	mais reprendra en temps opportun Un projet de coopération avec le Burundi sera démarré dès que possible pour l’utilisation du Bioland (financement CHM Belgique)
<b>CHM du protocole de Cartagène sur la biosécurité (BCH)</b>	BCH : Biosafety Clearing House <a href="http://bch.cbd.int/about/countryprofile.shtml?country=mg">http://bch.cbd.int/about/countryprofile.shtml?country=mg</a> mis à jour régulièrement selon la disponibilité des informations		Continuation de la mise à jour
<b>CHM de la convention de Nairobi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CHM a été géré par l’ONE opérationnel jusqu’en 2008</li> </ul>		Renforcement de capacité international et national prévu pour sa redynamisation
<b>5.1.4 Sensibilisation et Communication</b>			
<b>Intitulé et description des activités</b>	<b>Réalisations</b>	<b>État actuel, problèmes rencontrés</b>	<b>Perspectives</b>
<b>Résumé de TBE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Résumé des TBE à jour est élaboré avec une version qui est distribuée aux parties prenantes. Il facilite la lecture du TBE</li> </ul>	La production en plusieurs exemplaires nécessite un financement	A continuer
<b>Kit pédagogique</b>	Production de kit de sensibilisation concernant des thèmes : déforestation, Biodiversité, mesures d’adaptation au changement climatique	Leur édition nécessite un financement	Recherche de partenariat et de thème

<b>Développement et mise en oeuvre des stratégies / plans de communication</b>	Politique rédigée en 2019 Stratégie à établir suivant la déclinaison de la politique Sensibilisation et dialogue communautaire pour inciter la population à participer aux audiences	Réalisée : 01 mission réalisée pour le projet d'aménagement hydroélectrique de Sahofika	Mise en oeuvre de la politique Rédaction des stratégies et plans de communication
<b>Production des supports de communication</b>	Diffusion d'articles de presse	Réalisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 article en 1<sup>er</sup> semestre sur la liste des permis délivrés</li> <li>- 02 articles sur l'ONE de la magazine Madavert du MEDD et Prime Magazine</li> <li>- 03 bulletins d'information diffusés</li> </ul> En cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 01 article en 2<sup>ème</sup> semestre sur la liste des permis délivrés</li> <li>- 01 bulletin d'information 4<sup>ème</sup> trimestre : en cours de validation</li> <li>- 01 article sur l'ONE de la magazine Madavert du MEDD : En cours d'impression selon l'éditeur du magazine</li> </ul>	Rédaction des articles prévue dans le PTA 2020. Recherche d'autres nouvelles maisons de presses pour les diffusions

	Affiche produite pour la promotion de l'image de l'ONE	En cours : 01 conception réalisée de dépliant sur les rôles et attributions de l'ONE en version malagasy.	Réalisation des visuels pour la promotion du 25 <sup>e</sup> année MECIE et 30 <sup>e</sup> année ONE
	Flyers pour les CTD sur l'évaluation environnementale	En cours : 01 conception de sur les rôles des parties prenantes dans la consultation du public"	
Communication interne	Mise en place outil de communication interne	Réalisé : 01 forum interne mis en place	Sensibilisation sur l'appropriation et utilisation de l'outil
	Partage des acquis	Réalisée : Gestion déchets	Autres partages suivant les formations ou participations à des conférences acquises  Prévue prochainement : Economie bleue et Leadership
	Organisation et participation événementielles	Réalisées : - Journée des Sciences de la terre et de l'environnement 2019 au BCMM - Exposition 'Rôle de l'art et de la culture dans la protection de	Participation à des évènements organisés par des tiers partenaires ou autres sollicitations. Pour 2020, 09 participations prévues dont

		<p>l'environnement' 1<sup>ère</sup> édition au CGM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salon de la mer 2<sup>ème</sup> édition</li> <li>- Salon RSE 2019</li> <li>- JME 2019</li> <li>- 11<sup>ème</sup> foire FEPA</li> <li>- Journée Météo 2019</li> <li>- Journée eau 2019</li> </ul>	<p>: campagne de reboisement, Journée Mondiale des Zones Humides, Journée Mondiale de l'eau Journée Mondiale de la Météo, Journée Internationale de la Biodiversité, Journée Internationale des Forêts, Journée Mondiale de l'Environnement, Journée Mondiale de l'Océan, Salon Responsabilité Sociétale des Entreprises</p>
Documentation / Bibliothèque	Gestion du Centre de Documentation	<p>En cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- "Inventaire des documents à numériser Cohésion entre des BDD thématiques - EndNote DIE - EndNote CIDE"</li> <li>- Numérisation (scan) des documents du PAE</li> </ul>	<p>Centralisation des documents (physiques ou numériques) disponible pour la gestion et maintien des connaissances de l'ONE</p>

	Développement de la Bibliothèque numérique	En cours : Mise en place d'un serveur dédié pour la bibliothèque numérique	
--	--	---	--

<b>5.1.5 Activités connexes</b>			
<b>Intitulé et description des activités</b>	<b>Réalisations</b>	<b>État actuel, problèmes rencontrés</b>	<b>Perspectives</b>
Lutte contre le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi intégré et Système National de suivi de la Vulnérabilité et de l'Adaptation au Changement Climatique (SNSVACC)</li> <li>• Evaluation Environnementale Stratégique (EES) du Plan National d'Adaptation au changement climatique et Plan d'Action National de Lutte contre le Changement Climatique (PANLCC) – Adaptation des évaluations régionales de la vulnérabilité climatique dans les régions Boeny, Analamanga et DIANA et Finalisation du Guide Méthodologique pour élaborer les analyses de risques de changement climatique au niveau régional à Madagascar</li> </ul>		Mise en place de plateforme spécifique en dehors du TBE, pour l'opérationnalisation du SNSVACC
Environnement marin et côtier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise à jour de l'Analyse diagnostique des Ecosystèmes Marins de Madagascar (MEDA) dans le cadre du projet SAPPHIRE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Délai imparti assez court (Juin 2020)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>

## 5.2 Evaluation environnementale des projets d'investissement

5.2.1 Catégorisation			
Intitulé et description des activités	Réalisations	État actuel, problèmes rencontrés	Perspectives
Screening	2891 dossiers ont été notifiés dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 826 EIE</li> <li>- 1226 PREE</li> <li>- 219 MEC/EIE</li> <li>- 256 MEC/PREE</li> <li>- 364 Autres (arrêt/suspension de traitement, refus de catégorisation, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect par les investisseurs des procédures nationales</li> <li>- Incohérence de procédures (National vs Bailleurs)</li> <li>- Pression politique</li> <li>- Conflits d'intérêt</li> <li>- Scepticisme de certains groupements professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application et respect de la législation</li> <li>- Amélioration de délai de traitement de dossiers</li> </ul>

5.2.2 Délivrance des Permis Environnementaux			
Intitulé et description succinctes des activités	Réalisations (qualitatives et quantitatives) 1997 – mai 2020	Etat actuel, problèmes rencontrés	Perspectives
Evaluation des dossiers d'Etude d'Impact Environnemental (EIE) et de Mise en Conformité vis-à-vis d'une Etude d'Impact Environnemental (MEC/EIE) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recevabilité technique et administrative dossier</li> <li>- Composition des entités constituant le Comité Technique d'Evaluation (CTE) ad hoc</li> <li>- Convocation du CTE en 1<sup>ère</sup> réunion</li> <li>- Première réunion du CTE (observations et commentaires sur le dossier + PV de réunion)</li> </ul>	Total actes administratifs <sup>1</sup> : 914 dont  Permis environnemental Total : 776 Année 2020 : 17  Certificat de Conformité Total : 138 Année 2020 : 0	Etat d'urgence sanitaire lié à la pandémie actuelle de coronavirus qui entrave le bon déroulement des travaux d'évaluation, notamment l'évaluation sur terrain (évaluation technique et consultation publique)  Non intégration sociale de certains projets objet d'évaluation (surtout dans le secteur minier, le secteur industrie et le secteur remblai)	Environ 50 Permis Environnementaux et Certificats de Conformité délivrés chaque année, tous secteurs confondus  Inventaires des enjeux environnementaux par secteur d'investissement éligible à la MECIE

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi lettre de Consultation Publique au Promoteur</li> <li>- Evaluation sur terrain du dossier : Evaluation Technique et Consultation Publique</li> <li>- Demande de Compléments d'Informations au Promoteur</li> <li>- Elaboration draft Cahier de Charges Environnementales (CCE)</li> <li>- Convocation du CTE en 2<sup>ème</sup> réunion</li> <li>- Deuxième réunion du CTE (finalisation du CCE + PV de réunion)</li> <li>- Envoi 03 exemplaires de CCE au Promoteur pour signature)</li> <li>- Elaboration du rapport d'évaluation et du projet d'acte administratif (Permis Environnemental ou Certificat de Conformité)</li> <li>- Octroi de PERMIS ENVIRONNEMENTAL ou de CERTIFICAT DE CONFORMITE (PJ : CCE cosigné par le Promoteur et le DG de l'ONE)</li> </ul>		<p>Risques d'utilisation de produits chimiques (mercure, ...) par certains opérateurs miniers (exploitation aurifère)</p> <p>Certains rapports d'EIE et de MEC/EIE ne remplissent pas les exigences du Décret MECIE et de la Directive Générale pour la réalisation d'une étude d'impact environnemental (demande de dossier mis à jour au Promoteur)</p> <p>CCE un peu hétérogènes, sur le fond Cadres évaluateurs de l'ONE insuffisants en effectif (seulement 03 personnes pour l'UEIDE : Chef d'Unité et 02 Cadres)</p> <p>Renouvellement assez fréquent des Cadres au sein des Cellules Environnementales des Ministères sectoriels (la majorité de ces nouveaux membres n'appréhendent pas encore la procédure MECIE)</p> <p>Manque et vétusté de la majorité des voitures de mission de l'ONE</p>	<p>Harmonisation du contenu des CCE émis avec les Permis Environnementaux et les Certificats de Conformité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restructuration par enjeux du contenu des CCE</li> <li>- En concert avec les unités de DIECC et l'USIDE de DIEDD, mise en évidence des indicateurs stratégiques dans les CCE, pour le suivi de l'évolution de l'état de l'environnement aussi bien biophysique que humain</li> </ul> <p>Contribution de l'UEIDE à la formation et au recyclage du CTE en matière de MECIE</p>
---	--	--	---

### 5.2.3 Suivi de la mise en œuvre des Cahiers de Charges Environnementales

Intitulé et description des activités	Réalizations	État actuel, problèmes rencontrés	Perspectives
<p>Suivi environnemental des Plans de Gestion Environnemental / Cahier des Charges environnementales des projets ayant un Permis environnemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réception des Rapports de Suivi Environnemental</li> <li>- Dispatch des RSE aux membres du Comité de suivi Environnemental pour commentaires</li> <li>- Revue des rapports de suivi Environnemental avec grille de suivi</li> <li>- Gestion des Plaintes environnementales</li> <li>- Planification des projets à visiter</li> <li>- Identification des projets ayant remis RSE</li> <li>- Identification des projets à faible résultats</li> <li>- Etablissement de calendrier de suivi</li> <li>- Suivi sur site des projets selon les planifications ou en fonction des plaintes reçues</li> <li>- Etablissement des PV de suivi sur site</li> <li>- Envoi des résultats de suivi aux promoteurs et aux autorités locales</li> <li>- Ajustement du CCE en fonction des résultats de suivi ou d'une EIE complémentaire</li> <li>- Evaluation des rapports d'Audit Environnementaux en vue de la</li> </ul>	<p>Suivis réalisés (descente et revue RSE : 821</p> <p>RSE remis à l'ONE : 1786</p> <p>Nombre de quitus environnemental délivré : 62</p> <p>En moyenne, par an :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 suivis de PGE réalisés,</li> <li>• environ 100 RSE reçus,</li> <li>• 2 suivis pour les grands projets (QMM et Ambatovy)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence de budget pour le suivi</li> <li>- Nombre insuffisant de cadre pour la lecture des RSE et de moyens logistiques</li> <li>- Kits d'analyse des eaux usées obsolètes</li> <li>- Insuffisance de normes nationales</li> <li>- Compétence limitée pour les autres domaines en vogue (changement climatique, sauvegardes environnementales et sociales, NES...)</li> <li>- Méthodologie de suivi non uniformisée</li> <li>- Insuffisance de cadres pour la lecture des RSE, généralement occupés par des travaux d'évaluation</li> <li>- Les RSE sont hétérogènes et ne contiennent pas des indicateurs précis permettant de suivre l'état de l'Environnement</li> <li>- Problème de financement pour la réalisation de mission d'Audit environnemental pour la délivrance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration d'un document de stratégie de suivi au niveau national dans le but d'améliorer et de renforcer le système de suivi à Madagascar, qui sera envoyé pour une consultation élargie</li> <li>- Elaboration d'un système de suivi intégré pour l'établissement de l'état de l'Environnement à Madagascar</li> <li>- Elaboration d'un cadre de suivi de la mise en œuvre de la Responsabilité sociétale des Entreprises en collaboration avec MEDD</li> <li>- Etablissement des normes nationales</li> </ul>

<p>délivrance des quitus environnementaux</p>			<p>pour les paramètres Air, Bruit...et mises à jour des normes existantes que l'intégration des paramètres de résidus d'antibiotiques, dans les déchets ou eaux usées ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Externalisation d'un certain aspect du suivi notamment pour le suivi des grands projets extractifs</li> <li>- Renforcement de collaboration avec d'autres entités expertes dans le suivi environnemental de certains aspects comme le suivi de la radioactivité....</li> </ul>
---	--	--	---

<b>5.2.4 Evaluation environnementale stratégique (EES)</b>			
<b>Intitulé et description succinctes des activités</b>	<b>Réalisations (qualitatives et quantitatives)</b>	<b>Etat actuel, problèmes rencontrés</b>	<b>Perspectives</b>
Conduite ou accompagnement /évaluation de d'évaluations environnementales stratégiques (EES)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite de l'EES du programme REDD+</li> <li>- Conduite de l'EES du PNA et du PANLCC</li> <li>- Evaluation de divers rapport d'EES (Projet PIC, Projet PAEAR...)</li> </ul>	Absence de cadre juridique spécifique à l'EES	Mise en place de cadre d'EES et applications sur des Politique plans programmes

### 5.3 Législation et affaires juridiques

<b>Intitulé et description succinctes des activités</b>	<b>Réalisations (qualitatives et quantitatives)</b>	<b>Etat actuel, problèmes rencontrés</b>	<b>Perspectives</b>
<p>Procéder à des études juridiques pour la mise en œuvre du droit de l'environnement à Madagascar, et du droit de l'étude d'impact environnemental, en particulier, se rattachant au décret MECIE , et aux différents textes sectoriels qui y sont liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Responsabilité dans la mise en œuvre du cadre juridique relatif à la Mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (MECIE) ;</li> <li>✓ Conformité de l'exécution des procédures d'évaluation environnementale avec les dispositions du décret MECIE et les textes sectoriels concernés par les projets d'investissements (évaluation, suivi, quitus environnemental) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Proposition de révision du décret MECIE en 2019 (Projet de décret modificatif)</li> <li>-Pour la démarche Qualité : Liste des textes et lois des grands secteurs d'activités économiques disponibles (138 textes)</li> <li>Synthèse et résumés des textes environnementaux liés à l'évaluation environnementale</li> <li>-Résolution de plaintes environnementales (Société FOCUS à Ivato, société HITA à Toamasina, société JR Métaux à Behenjy, société GAMA Textile à Anosizato Ouest, projet Ambatovy, etc...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Projet de révision du décret MECIE transmis au MEDD en Septembre 2019 – Dossier en instance actuellement</li> <li>-Nombre de plaintes environnementales en augmentation à cause du non-respect des CCE par les promoteurs ou de l'illégalité de certaines activités économiques (absence de permis environnemental, d'autorisations administratives,...)</li> <li>-Insuffisance de collaboration intersectorielle pour la diffusion de nouveaux textes juridiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Débat interne sur les problématiques de mise en œuvre du décret MECIE (Approfondir la révision MECIE et la pérennisation du système MECIE, ...)</li> <li>-Améliorer la gestion des plaintes environnementales en menant des débats de fond au sein de l'ONE (suivi environnemental, normes</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Diffusion et clarification des textes environnementaux liés à la procédure d'évaluation environnementale et aux activités de l'ONE dans le cadre de la démarche Qualité ;</li> <li>✓ Participer à l'élaboration des textes environnementaux avec les Institutions et entités concernées</li> </ul>			<p>environnementales, harmonisation avec les procédures sectorielles,...)</p> <p>-Renforcement de collaboration interinstitutionnelle pour une meilleure connaissance des nouveaux textes environnementaux</p>
---	--	--	--

#### 5.4 Systèmes de management de qualité (SMQ)

Auditeur interne, chargé de la gouvernance technique et organisationnel			
<b>Intitulé et description succinctes des activités</b>	<b>Réalisations (qualitatives et quantitatives)</b>	<b>Etat actuel, problèmes rencontrés</b>	<b>Perspectives</b>
<p>Système de management de la qualité et des processus.</p> <p>Objectifs :</p> <p>a) établir, mettre en œuvre, tenir à jour et améliorer en continu le système de management de la qualité, y compris les processus nécessaires et leurs interactions.</p> <p>b) déterminer les processus nécessaires au système de</p>	<p>3 teams building de 2 jours bloqués ont effectués en vue d'évaluer les processus et de mettre en œuvre toutes les modifications requises pour s'assurer que les processus produisent les résultats attendus;</p> <p>- 30-31 janvier 2020 : journées bloquées de coordination de la DIEDD,</p>	<p>26 procédures ont été mises à jour.</p> <p>11 procédures dans le processus de l'évaluation environnementale, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La catégorisation des projets ;</li> <li>- L'élaboration du protocole d'accord ;</li> <li>- La validation des termes de référence d'une EIE ;</li> <li>- La réception technique et administrative du dossier d'EIE ;</li> <li>- L'évaluation technique ;</li> <li>- L'évaluation par le public ;</li> </ul>	<p>Réaliser des audits internes à des intervalles planifiés pour fournir des informations permettant de déterminer si le système de management de la qualité :</p> <p>a) est conforme aux propres exigences de</p>

<p>management de la qualité et leur application au sein de l'ONE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20-21 février 2020 : journées bloquées de coordination de la DIECC,</li> <li>- 27-28 février 2020 : journées bloquées de coordination de la DPAGE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La délivrance de permis environnemental et de certificat de conformité ;</li> <li>- Le suivi des Plans de Gestion Environnementale / Cahier des charges environnementales ;</li> <li>- La revue du rapport de suivi environnemental du promoteur ;</li> <li>- La gestion des plaintes ;</li> <li>- Le tracking system.</li> </ul> <p>15 procédures dans le manuel de procédures de l'administration (DPAGE) relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la mission (avant et après) ;</li> <li>- au paiement ;</li> <li>- à la trésorerie ;</li> <li>- à la gestion de stocks (entrée et sortie) ;</li> <li>- à l'inventaire ;</li> <li>- à la comptabilité matières (entrée et sortie) ;</li> <li>- à la passation de marché ;</li> <li>- au contrôle de présence ;</li> <li>- à la demande de congé ;</li> <li>- à la demande de voiture ;</li> <li>- au recrutement.</li> </ul>	<p>l'ONE concernant son système de management de la qualité;</p> <p>b) est mis en œuvre de manière efficace et tenu à jour.</p>
--	---	--	---